



APPRENDRE LES MOTS D'ICI

Permanence juridique et sociale - Cours de français - Animations - Activités d'intégration
Avenue de Tourbillon 34, 1950 Sion - Tél. 027 323 12 16 - Fax: 027 323 12 46 - email: csivs@bluewin.ch

Le Centre Suisses-Immigrés

Le Centre Suisses-Immigrés (CSI) existe en Valais depuis 1984.

Il a pour objectifs de:

- Soutenir les migrants dans les différentes démarches sociales ou juridiques auxquelles ils se trouvent confrontés;
- Mettre à disposition une structure qui permette le dialogue entre citoyens d'ici et d'ailleurs;
- Favoriser l'intégration de la population étrangère en créant des espaces propices aux échanges interculturels.

Le CSI est une association à but non lucratif. Il vit des cotisations de ses membres, des dons, des subsides fédéraux, cantonaux et communaux.

La plupart des activités ont lieu grâce à l'engagement régulier de nombreux bénévoles qui assurent une partie des permanences, les cours de français, l'Accompagnement Mère-Enfant, ainsi que diverses prestations.

Les services fournis par le CSI sont gratuits. Une participation aux frais administratifs peut être demandée.

Pour vos dons:
CCP 19 - 14927 - 3

CSI Valais
un espace d'accueil
un lieu de dialogue

Une langue, des formations et de la poésie

Aurélie Pont



N'a-t-on pas tout à gagner de vivre dans une société qui offre à chacune et chacun le loisir de participer à sa construction, en trouvant sa place et en s'épanouissant pleinement?

Alors permettez-nous d'aspirer à une Suisse dans laquelle la formation serait un droit fondamental! Un droit qui s'étendrait au-delà des pièces d'identité ou des statuts juridiques et que l'on accorderait sans créer d'obstacles à l'accès ou la poursuite de la formation.

C'est cette question qui, d'ailleurs, sera débattue au Conseil National le 16 décembre 2020, jour où nos élu-e-s devront statuer sur une motion visant à permettre aux personnes déboutées de l'asile de terminer leur formation en cours avant de devoir quitter la Suisse. La motion fait suite à la mobilisation citoyenne de l'Association «Un Apprentissage – Un Avenir» et à la pétition déposée en 2019 à Berne, dans le but de favoriser la formation professionnelle des jeunes requérant-e-s d'asile, réfugié-e-s ou migrant-e-s. Le CSI a soutenu cet engagement.

En ce mois de décembre 2020, le journal du CSI part à la rencontre de destins marqués par un profond désir d'apporter une pierre à l'édifice qu'est la société suisse. Ces personnes, à travers leur témoignage, mettent en avant l'importance de pouvoir se former dans les domaines qu'ils et elles ont choisis. Et ceci n'est pas toujours évident car nos règles et nos lois font de la formation un parcours qui peut, dans certains cas, être semé d'embûches. Dans ce processus, l'apprentissage du français est incontournable; il jette des ponts vers la société suisse et aide à interpréter les us et coutumes par le dialogue rendu possible.

Quelques fois aussi, maîtriser une langue va de pair avec l'art de la poésie, qui suggère des émotions et met en avant la beauté des mots en faisant parler son cœur. Un cœur parfois meurtri par les épreuves de la vie.

«Si celui dont j'étudie la langue ne respecte pas la mienne, parler sa langue cesse d'être un geste d'ouverture, il devient un acte d'allégeance et de soumission.»

A. Maalouf «Les identités meurtrières»

Sommaire

- 01 Une langue, des formations et de la poésie
- 02 Procédure d'asile: les conséquences d'une erreur dans l'interprétation
- 03 Remerciements d'Hacer
- 04 Entendre au-delà des mots
- 05 Comme un pont secourable
- 06 Elle ne lâche pas son projet de vie
- 07 Un printemps durant le confinement

Le Comité du CSI

Présidente:

Madeline Heiniger

Membres:

Christiane Antille
Geneviève Baden
Frédéric Constantin
Marie-Hélène Gonnet
Geneviève Lévine
Aurélie Pont
Sonia Z'Graggen

Coordinatrice du CSI:

Françoise Jacquemettaz

Rédaction:

Madeline Heiniger, Aurélie Pont,
Orphée Mouthuy

Mise en page:

Marie-Paule Zufferey

Imprimerie:

Bertrand de Preux, Grône

Procédure d'asile : les conséquences d'une erreur dans l'interprétation

Françoise Jacquemettaz, coordinatrice du CSI



Dans le cadre de leur procédure d'asile, les requérants sont auditionnés afin d'exposer les motifs qui les ont contraints à quitter leur pays. Et là, force est de constater que la traduction de leurs propos pose régulièrement problème.

Je me souviens d'une famille irakienne arrivée en deux temps. D'abord la maman et cinq enfants qui ont été entendus par l'autorité fédérale compétente en matière d'asile et dont l'origine, le Kurdistan d'Irak, n'a pas été contestée. Une admission provisoire leur a été accordée. Puis sont arrivés quelque trois ans plus tard le père de famille et deux filles, un fils ayant disparu. Ils avaient vécu au Liban avant de retrouver la trace de la famille séparée. Et là, surprise, le traducteur, sur la base d'une expertise Lingua, a décrété qu'ils n'étaient pas kurdes d'Irak, mais kurdes de Syrie. Nous avons fait part de notre incompréhension mais peine perdue, le traducteur a confirmé qu'ils étaient Syriens, cela sur la base d'expressions qui selon lui n'étaient usitées que dans le Kurdistan syrien!

Or, lors de la chute de Saddam Hussein, tous les membres de la famille avaient obtenu un passeport irakien afin d'élire le nouveau gouvernement. Nous avons

transmis ces documents au Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) qui a finalement admis, sans s'excuser pour autant, leur origine irakienne.

Une situation semblable s'est produite plus récemment. Un jeune mineur est arrivé avec son oncle. Ils venaient tous deux de la Ninive (ancienne capitale de l'Assyrie, berceau chrétien en Mésopotamie), région dévastée par Daesh et que les habitants de cultures diverses ont dû fuir en masse. Là encore, suite à un test Lingua, le SEM a décidé que ce jeune ne venait pas de la région indiquée. Refus d'asile, au motif que l'accent du requérant n'était pas celui de la région dont il prétendait venir et recours rejeté par le Tribunal administratif fédéral (TAF) pour le même motif. Le jeune, placé en détention administrative, est présenté devant une délégation irakienne à Berne, qui confirme qu'il vient bien de la Ninive. Une demande de réexamen est déposée avec de nouveaux moyens de preuve qui confirment qu'il est bien natif de cette région. Mais le SEM refuse, une fois encore, d'admettre le lieu d'origine de ce jeune homme. Un recours est pendant auprès du TAF.

Doutes quant à la traduction

Troisième exemple observé dans le cadre de notre permanence juridique et sociale. Une famille arrivée de Colombie est auditionnée sur ses motifs d'asile. Durant l'entretien, la représentante juridique fait remarquer que l'interprète ne traduit pas correctement les propos de Monsieur. Elle se fait vertement remettre à l'ordre par l'auditeur, qui lui dit notam-

ment que si elle continue d'intervenir, l'audition sera stoppée. L'interprète réagit également en interpellant la juriste, affirmant que celle-ci ne parle sûrement pas mieux l'espagnol qu'elle. Or justement, la juriste en question maîtrise parfaitement l'espagnol. Ses interventions ne figurant pas sur le procès-verbal établi ce jour-là, la juriste le déplore en fin d'audition, soulignant «qu'il y a eu beaucoup de répétitions de la part du requérant, qui a parfois dû changer la tournure de ses phrases afin que l'interprète puisse le comprendre». Dans le cadre du recours que nous déposons suite au refus de la demande d'asile de nos mandants, le SEM, dans sa détermination sur le contenu de notre requête, accuse le CSI de tenir des propos diffamatoires tendant à vouloir remettre en cause le travail du SEM. Nous répondons que nous nous sommes référés aux remarques retenues par l'auditeur et figurant dans le procès-verbal établi lors de l'audition, remarques d'ailleurs non consignées dans leur intégralité.

Ce problème de traduction semble s'être reproduit dans le cas d'un autre dossier de ressortissants colombiens que nous avons suivi. Dans notre pratique, nous avons souvent été confrontés à des remarques de requérants indiquant qu'ils n'avaient pas tenu les propos relevés par le SEM pour justifier leur refus d'asile. Ce à quoi le SEM répond que les intéressés ont signé les procès-verbaux qui leur ont été relus et qu'ils ont donc de facto confirmé que ce qui y est consigné est correct.

Nous citerons ici le constat rédigé sur son blog¹ par Jasmine CAYE (juriste et bloggeuse): «Contrairement à ce qu'affirme le SEM, il est impossible de vérifier l'exactitude des traductions faites durant les auditions et il est faux d'affirmer que la relecture des procès-verbaux dans les deux langues est une garantie de qualité.

Ni le représentant juridique, ni le fonctionnaire du SEM ne sont en mesure de détecter les mots en plus, les détails qui manquent ou les précisions intentionnellement éradiquées. Les spécialistes de l'asile sont unanimes: le seul moyen de le faire, c'est en enregistrant les auditions d'asile. La Loi sur l'asile ne le prévoit pas encore mais les moyens technologiques ne manquent pas. C'est une piste sérieuse à envisager.»

¹<https://blogs.letemps.ch/jasmine-caye/2019/05/16/asile-les-superpouvoirs-des-interpretetes/>

Une clé précieuse

Hacer Koçak, participante aux cours de français

Si vous vivez dans un pays étranger, la baguette magique pour s'accrocher à la vie est d'apprendre les langues.

La langue est la plus grande clé qui ouvre les portes pour ajouter de la couleur et de la richesse à votre vie. Lorsque vous apprenez la langue, vous pouvez vous exprimer, participer à la vie sociale et partager; sinon vous serez en prison à l'intérieur de vos propres murs. J'ai suivi les cours de français pendant trois ans, même si ce n'était pas très régulier.

Le CSI, ce n'est pas qu'un endroit de cours de langue pour moi, mais c'est un lieu où se déroulent différents échanges culturels, un endroit qui vous fait oublier votre étrangeté et vous adopte. Je peux clairement dire que j'ai construit de bonnes amitiés ici depuis trois ans.

Il y avait toujours un accueil chaleureux sous ce toit, tout le personnel était très humble et humaniste. Je crois que chaque enseignant-e fait de son mieux pour enseigner.

Je n'ai rencontré aucune discrimination, haine ou racisme pendant mon cours ici. Toutes et tous étaient égaux, tout le monde était précieux.

Mon appel à celles et ceux qui n'ont pas encore rencontré le CSI, dont les étudiantes et les enseignantes sont majoritairement des femmes: une chaleureuse étreinte maternelle vous attend pour qu'en apprenant la langue, vous vous sentiez mieux après avoir quitté ces pays d'où nous sommes partis pour différentes raisons.

Je prétends que cette institution nourrira aussi votre âme.

Des milliers de remerciements à toutes et tous les responsables, employé-e-s et enseignant-e-s du Centre Suisses-Immigrés.

Entendre au-delà des mots

Aurélie Pont

Daniel a fait de la traduction et de l'interprétation son métier pendant plus d'une dizaine d'années. Il parle le français, l'italien, l'anglais, l'amharique et le tigrinya, chaque langue rangée dans un tiroir de sa tête, où les mots parfois s'égarerent pour réapparaître de manière inopinée quelque temps plus tard. Avec plusieurs diplômes en poche et des expériences professionnelles à n'en plus finir, il a plus d'une corde à son arc. Partons à sa rencontre.

Nous sommes à la fin des années 1980. Daniel a quinze ans lorsqu'il quitte l'Éthiopie et arrive en Suisse. Comme pour chaque personne qui dépose une demande d'asile, c'est le hasard qui décide de son futur canton de domicile. Pour lui, ce sera le Valais. C'est avec émotion et gratitude, agrémentées de touches de rire par-ci par-là, qu'il raconte les années qu'il y a passées. Il rit de bon cœur lorsqu'il se remémore ses cours de français au CSI et l'un de ses camarades pour qui le mot «voiture» en français se disait «Volkswagen», tellement ce modèle était courant en Somalie et en Éthiopie. Il se souvient de ses années de collègue à l'École Ardévaz et du grand soutien qu'il a reçu de ses compagnons de classe ou de leurs parents, ainsi que de la direction et du corps enseignant. À cette époque, il gagnait son argent de poche en travaillant dans un magasin de meubles et sillonnait le canton pour faire des livraisons. C'est d'ailleurs de cette manière qu'il a découvert le Valais.

Après une escale à Zurich, il s'est installé à Genève et a débuté des études en relations internationales, puis poursuivi sa formation à New York avant de revenir dans

la cité de Calvin, où il habite encore aujourd'hui. Depuis plus de vingt ans, Daniel est sollicité par les Ministères publics, la police judiciaire et certain-e-s avocates de plusieurs cantons romands comme interprète et traducteur, métier qu'il pratiquait d'ailleurs en parallèle de ses études.

Il a également exercé comme interprète auprès du Secrétariat d'État aux Migrations dans le cadre des auditions d'asile. S'il a pu faire tout ça, c'est grâce au soutien indéfectible de son épouse, dira-t-il. Fort d'une expérience de longue date, il se considère comme un «trait d'union», impartial, entre deux personnes qui ne parlent pas la même langue.

«L'Homme n'est rien sans outils», affirme-t-il. C'est la raison pour laquelle il consacre aujourd'hui une partie de son temps libre à l'élaboration de plusieurs dictionnaires juridiques multilingues passant du français et de l'anglais au tigrinya et à l'amharique, le tout accompagné d'exemples permettant de contextualiser le sens des mots. Ce qui lui plaît dans les métiers de traducteur et d'interprète? La précision et la fluidité dont il faut faire preuve, mais aussi la responsabilité qui lui incombe de créer une atmosphère respectueuse, quelles que soient les charges qui pèsent contre la personne face à lui: «Si l'atmosphère est glaciale, ça peut tout bloquer», confie-t-il.

Être interprète, ce n'est pas seulement traduire des mots, c'est aussi entendre ce qui n'est pas dit. Daniel compare les manières de penser à deux pyramides. L'une est européenne et inversée, elle part du détail pour aller vers la généralité.

L'autre est africaine, c'est une pyramide debout qui transmet par le général. Il s'explique: il est souvent nécessaire d'établir la date de naissance des personnes pour qui il interprète. Lorsqu'il traduit ce mot, il précise toujours que la réponse doit contenir: «le jour, le mois et l'année» et non pas seulement l'année de naissance.

La langue est aussi une porte incontournable vers l'intégration. L'expérience de Daniel lui souffle qu'il ne sert à rien de forcer l'apprentissage d'une langue: «Si on explique pourquoi c'est important, tout le monde fera l'effort. Mais, si c'est imposé, ça créera un trauma». Pour passer le pas de cette porte, il faut commencer par décomposer la langue maternelle: qu'est-ce qu'un nom, un verbe, un adverbe? «Sans ça, même si le sens du verbe «rattraper» est connu en français, lorsqu'il se transforme en «rattrapage» par exemple, c'est la panique à bord!».

Comme un pont secourable

Madeline Heiniger



Jalal Mohamad est kurde de Syrie, pays dans lequel il était un professeur de français reconnu. Il me propose que notre entretien ait lieu chez eux. Alors que nous nous déplaçons à pied depuis le CSI, il me raconte son départ précipité de Syrie, pour des raisons politiques. Sa femme et quatre de leurs enfants partent avec lui. Ils passent par la Turquie, arrivent en Suisse en juin 2016. Il leur faudra plus de deux ans pour être reconnus comme réfugiés. Une douleur reste vive pour le couple: un fils aujourd'hui toujours signalé disparu auprès de la Croix-Rouge. Jalal Mohamad me présente ses diplômes, les livres qu'il étudie, la somme des Fables de la Fontaine qu'il traduit dans les langues kurde et arabe: son intention était de poursuivre ici ses études d'interprète à l'Université, mais il a dû y renoncer pour des raisons économiques.

Comment la connaissance de la langue française vous a-t-elle aidé à vous intégrer en Suisse, à y faire votre place?

C'est la principale clé, j'ai trouvé ma place au moyen de la langue. Cela m'a permis d'être en contact direct avec les Suisses dans tous les domaines: comme parent d'élève à l'école, chez le médecin, pour les courses.

Pourtant, vos connaissances ne sont sans doute pas valorisées comme elles l'étaient en Syrie... Avez-vous aussi vécu des difficultés à faire reconnaître vos compétences, malgré la connaissance de la langue?

Je cherche encore, en Suisse, un rôle qui soit reconnu. J'essaie de faire valider mes compétences et j'ai récemment envoyé mon dossier pour

obtenir une équivalence de mon diplôme, obtenu en faculté des lettres et sciences humaines de Damas. Je travaille à améliorer mes connaissances de la Suisse. Comme professeur en Syrie, j'avais beaucoup de plaisir à former des enseignants de français. Je travaillais à répandre la culture et j'ai contribué à la construction d'un institut de langues. J'avais moi-même eu l'occasion, parce que je faisais partie des meilleurs étudiants de la langue française en Syrie, de faire un séjour de deux mois en France. Ici, il faut recommencer à zéro et c'est dommage. J'aimerais faire quelque chose pour la société suisse.

Vous travaillez comme interprète: que vous apporte cette expérience auprès de requérants d'asile?

Je le fais bénévolement pour le CSI, mais je suis aussi engagé par le Bureau d'accueil des candidats réfugiés du Valais central. J'interviens dans le cas de visites médicales, auprès d'un avocat ou du CSI. L'important n'est pas seulement la langue, mais également la compréhension de la culture, des lois et de la mentalité suisses. C'est un préalable pour rendre les personnes capables de prendre les bonnes décisions, pour dépasser un obstacle ou atteindre un but, devenir autonomes.

J'aime ce contact direct. Je me vois comme un pont secourable pour les deux parties: la Suisse et les étrangers. Ce rôle me réjouit beaucoup pour son aspect humanitaire. Une petite aide pour des gens qui en ont besoin.

Vous écrivez des poèmes. Qu'est-ce que cela représente pour vous, en exil?

En Suisse, je suis chez moi. Ici c'est simple, très proche de chez nous. La réalité politique, c'est autre chose. J'avais peur là-bas, mais je me sens libre ici. Il ne fallait pas sortir du chemin imposé, nombre de sujets étaient interdits, alors qu'ici l'ouverture permet l'écriture sur n'importe quel domaine, dans la tolérance, l'égalité.

La poésie pour moi, c'est un accomplissement, une fleur parfumée, toujours odorante. J'écris pour me réjouir, pour refléter mes sentiments. En Syrie, écrire des poèmes était le seul moyen de soulager la douleur de la vie quotidienne. Celle du sort des Kurdes: être toujours menacés, traités comme des gens de dernier rang, souffrir, vivre dans la pauvreté. Mes poésies viennent de ce quotidien.

Aujourd'hui, j'aimerais remercier la société suisse pour son accueil.

Elle ne lâche pas son projet de vie

Orphée Mouthuy

La sociologie, c'est sa passion. Derrière son grand sourire à l'évocation de son sujet, on sent aisément que seul le vocabulaire français retient Zelal Karataş de s'étendre davantage sur la mémoire des sociétés. Après deux bachelors obtenus en Turquie, une expérience professionnelle et un livre publié en 2019, elle souhaite intégrer un master à l'Université de Genève afin de travailler dans le domaine. Mais les autorités du canton du Valais, où elle réside, en ont décidé autrement. Peu impressionnée par les obstacles, Zelal se bat aujourd'hui pour poursuivre ses études universitaires.

Kurde et engagée politiquement, Zelal Karataş est arrivée en Suisse en 2018, accompagnée de sa mère et de sa sœur. La Turquie l'avait condamnée à huit ans de prison pour terrorisme, l'accusant d'être membre du parti communiste maoïste. «Ce qui est totalement faux. Ils ont avancé comme «preuve» ma participation à des manifestations comme celle pour le droit des femmes, le 8 mars.». Elle a obtenu l'asile politique en Suisse et est aujourd'hui au bénéfice d'un permis B. Sa mère et sa sœur attendent encore une réponse.

À son arrivée en Valais, Zelal a rejoint un programme de formation d'une année, qui ne lui a pas convenu. Elle souhaite continuer à étudier, mais les autorités l'ont obligée à signer une convention attestant qu'elle renonçait alors à toute aide sociale. Elles estiment en effet que son niveau de formation appelle à une demande de reconnaissance de diplômes et que ses connaissances de la langue française sont suffisantes pour travailler. Entre les frais universitaires et la vie courante, soutenir la jeune femme dans sa poursuite des études reviendrait trop cher. «C'est comme si tous les étrangers devaient travailler dans un café ou un restaurant comme serveurs. Ce n'est pas grave, je peux travailler comme serveuse, je l'ai déjà fait en Turquie quand j'étais étudiante. Mais maintenant, j'ai quelques qualifications pour travailler comme sociologue. Je veux produire quelque chose. Et je veux continuer à étudier pour cela». Son compagnon, qui assure la traduction lorsque le français de Zelal devient hésitant, souligne également qu'une reconnaissance de diplôme exige un niveau linguistique élevé qu'elle n'a pas encore atteint.

Persévérante, Zelal s'est inscrite au programme d'intégration Horizon Académique de l'Université de Genève. Conçu comme une passerelle, il permet aux



Suisses de retour de l'étranger ainsi qu'aux personnes relevant de l'asile (permis N, F, B, C réfugié et B regroupement familial) d'apprendre le français, de s'intégrer socialement et de suivre des cours universitaires en tant qu'auditrices et auditeurs libres, afin de rejoindre par la suite le cursus désiré. Zelal y a fait la connaissance d'autres personnes, réfugiées ou en attente de décision notamment. Elle pointe d'ailleurs une injustice du système: celles et ceux qui dépendent du canton de Genève ont davantage d'opportunités de formation du degré tertiaire qu'elle, qui vit en Valais.

Ces obstacles l'ont-ils fait hésiter à poursuivre sur la voie universitaire? Non, elle n'envisage pas d'abandonner son projet de vie, bien qu'elle s'étonne que les aides financières soient plus accessibles en restant à la maison qu'en se formant. Pour elle, lutter fait partie de sa vie de femme. Lutter contre les discriminations envers son statut, son genre, son peuple ou pour celles et ceux qui ne peuvent pas pratiquer leur religion librement. «Mes opinions ne changent pas parce que je suis ici. Je reste la même».

Depuis son arrivée en Suisse, Zelal s'engage activement auprès d'associations humanitaires, telles que VERMESS (Verein für Menschenrechte und Solidarität in der Schweiz).

Sur la photo, Zelal Karataş

Un printemps durant le confinement

Qeti Jafiaschvili

Le printemps resté derrière la fenêtre
A cause d'une catastrophe d'une telle ampleur,
Je n'y avais jamais pensé!

Je ne supporte pas l'hiver, j'ai toujours compté sur les doigts les jours de février.
Je respire différemment en mars!
J'ai l'impression que le printemps est à moi.

Mais cette année, tous les matins depuis mars,
Mes journées commencent par la lecture des nouvelles.
D'abord, les nouvelles géorgiennes,
Puis les nouvelles suisses. Quand je ne les comprends pas, j'en cherche la traduction.

Mais je n'ai pas besoin de traduire les chiffres!
Presque chaque fois que je connais les statistiques, la peur me submerge.
J'essaie de ne pas penser de manière négative,
Mais ça ne marche pas!
Je pense constamment aux gens que je connais.
J'appelle ceux avec qui je suis en contact.
S'ils vont bien, je suis contente.
S'ils ne répondent pas, je suis anxieuse. Je rêve de les revoir.

La faim? Je l'ai rencontrée plusieurs fois. Je n'en ai pas peur du tout.
La mort? Je l'ai vue en face, il y a un an.
Nous avons discuté ensemble pendant sept heures et c'est devenu ennuyeux!
Je lui ai dit que je ne voulais plus la voir.

Alors, qu'est-ce qui se passe? De quoi ai-je peur?
Je suppose que ma plus grande peur, c'est de perdre le printemps!
Le printemps resté derrière la fenêtre.

Maintenant, le calendrier indique fin avril.
Depuis le balcon, je peux voir combien les montagnes sont vertes.
J'entends les oiseaux chanter.
Même le mazout a perdu son odeur, son amusement et sa bêtise.

Il n'y aura plus de printemps cette année.
Le virus a mangé mon printemps.

Note de la rédaction:

Qeti Jafiaschvili suit les cours de français proposés par le CSI et participe au groupe «Viens Parler Français.»

Pendant le confinement du printemps 2020, le travail se poursuit par WhatsApp. C'est dans ce cadre qu'elle envoie son texte à Christiane, son enseignante de français. Elle rédige dans sa langue maternelle, le géorgien, puis s'aide de Google pour la traduction en français, avant une relecture par son enseignante.

Nouvelles du comité

Madeline Heiniger, présidente

L'Assemblée générale du CSI, qui n'a eu lieu que le 20 août dernier en raison du confinement printanier, a été l'occasion de renouveler la composition du comité. Ont ainsi été accueillis à l'unanimité les trois nouveaux membres suivants:

Geneviève Baden, par ailleurs enseignante de français au CSI. Elle reprend la responsabilité de trésorière de l'association, des mains de Christiane Antille que nous remercions vivement pour la tâche assumée avec soin et précision pendant une bonne trentaine d'années!

Frédéric Constantin, qui a fréquenté la permanence juridique pendant plusieurs mois avant de rejoindre le comité et se charger de la recherche de fonds.

Aurélié Pont, doctorante dans le domaine des migrations, déjà membre de l'équipe de rédaction du journal de l'association depuis début 2020.

Ce fut aussi l'occasion de remercier chaleureusement les membres démissionnaires pour leur engagement au long cours:

François-Xavier Attinger, **Daniel Kiros**, ainsi que **Christine Reynard**, assez rapidement embauchée par le CSI pour coordonner les activités d'intégration.



CENTRE SUISSES-IMMIGRÉS

Permanence juridique et sociale - Cours de français - Animations - Activités d'intégration
Avenue de Tourbillon 34, 1950 Sion - Tél. 027 323 12 16 - Fax: 027 323 12 46 - email: csivs@bluewin.ch

Les offres du Centre Suisses-Immigrés - www.csivs.ch

Permanence juridique et sociale

- Quels sont les droits et les devoirs des migrants?
- Quelles démarches faire pour obtenir un permis de séjour?
- Est-il possible de bénéficier du regroupement familial?
- Que faire lorsque le Secrétariat d'Etat aux Migrations (SEM) refuse une demande d'asile...
Autant de questions auxquelles la permanence peut apporter une réponse:

Sion - Lundi, mardi et jeudi: de 14 h à 18 h
- Mercredi de 18 h à 21 h

Martigny et Monthey: 2 après-midi par mois
Informations auprès du CSI: tél. 027 323 12 16

Accompagnement Mère-Enfant

Cette activité vise à favoriser l'implication de la femme migrante dans la scolarité de son enfant

Cours de français

Pour faciliter l'intégration, le CSI propose des cours de français du niveau A1.1 au niveau B1. Ils s'adressent en priorité aux migrants de la commune de Sion.

Viens parler français

Moment d'accueil et de conversation pour femmes. Mercredi: de 09 h 00 à 10 h 30

Je souhaite devenir membre du Centre Suisses-Immigrés

Nom:

Prénom:

Adresse:

NP: Localité:

Adresse e-mail:

La cotisation annuelle est de Fr. 50.- Pour vos dons: CCP 19 - 14927 - 3

IBAN: CH47 0900 0000 1901 4927 3